



Conventions de Rio
**PAVILLON DES
ECOSYSTEMES**

Lier la diversité biologique, les changements climatiques et la gestion durable des terres

MESSAGES CLÉS
DU PAVILLON DES ECOSYSTÈMES ET DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES INAUGURAL DES
CONVENTIONS DE RIO

Compilation des messages de Nagoya

Manifestation parallèle de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité
biologique,

Nagoya, Japon, octobre 2010

*Appauvrissement de la diversité biologique, changements climatiques,
désertification, dégradation des terres et sécheresse.*

Notre réponse à ces défis environnementaux définira le XXI^{ème} siècle.

Nous reconnaissons l'urgente nécessité de réduire les émissions de gaz de serre, de préserver les puits de carbone naturels et de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques.

Nous sommes maintenant conscients de la vulnérabilité accrue des espèces et des services fournis par les écosystèmes en conséquence des changements climatiques.

Nous sommes témoins des conséquences humaines des changements climatiques, à savoir l'insécurité liée à la dégradation des terres, en particulier des terres arides.

Les approches fondées sur les écosystèmes offrent des avantages multiples à un coût relativement bas et nous conduisent vers un avenir durable.

Malgré la reconnaissance de ces liens, les solutions fondées sur les écosystèmes sont en général sous-estimées et l'investissement correspondant demeure trop faible.

Nous continuons à œuvrer à surmonter les difficultés que présente l'élaboration de stratégies de gestion durable des terres.

Les liens qui existent entre ces défis nous fournissent les composantes d'un avenir durable.

Communautés résistantes au climat. Écosystèmes résistants au climat. Développement.

Voilà trois enjeux reliés entre eux.

Diversité biologique. Changements climatiques. Gestion durable des terres.

Pour un avenir durable.

Le **Pavillon des Ecosystèmes et des Changements climatiques des conventions de Rio** est une activité de collaboration en matière de communication réunissant les secrétariats des conventions de Rio, le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres partenaires importants. L'Initiative LifeWeb de la CDB joue également un rôle clef.

Lancé pendant l'Année internationale de la diversité biologique, le Pavillon des Ecosystèmes est une plateforme destinée à la sensibilisation et à l'échange d'information concernant les dernières pratiques et conclusions scientifiques sur les avantages qui peuvent être réalisés grâce à l'application des trois conventions de Rio. Il est un exemple de la collaboration accrue demandée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 64/203 du 14 décembre 2009.

Les messages clés de chaque journée thématique du Pavillon des Ecosystèmes inaugural qui a eu lieu à Nagoya pendant la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ont été diffusés quotidiennement. Ceux-ci ont été compilés dans le présent document afin de refléter les principales questions émanant du Pavillon. Ils ne constituent pas des déclarations ou des prises de position et ne reflètent pas nécessairement les opinions de tous les partenaires du Pavillon ou des participants à celui-ci.

Aperçu du programme du Pavillon des Ecosystèmes à Nagoya – 18-28 octobre 2010

Pour plus de précisions concernant les événements du Pavillon des Ecosystèmes à Nagoya, notamment les messages clefs, les exposés, les vidéos et les entrevues, veuillez consulter <http://ecosystemspavilion.org>.

| | Journées thématiques | Séances du soir |
|--------------------------------|---|---|
| <i>Lundi 18 octobre</i> | <i>Les liens entre la diversité biologique, la gestion durable des terres et les changements climatiques</i> Avec la Commission européenne et d'autres partenaires | <i>Heure REDD+ : Réduire les émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement</i> Avec le PNUE et autres membres du programme REDD des Nations Unies |
| <i>Mardi 19 octobre</i> | <i>Le rôle central des aires protégées dans les stratégies d'atténuation et d'adaptation à ceux-ci</i> Avec la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN et d'autres partenaires | Session 1: Liens réciproques entre la biodiversité, le carbone et l'économie |
| <i>Mercredi 20 octobre</i> | <i>Peuples et communautés autochtones – avantages et moyens de subsistance</i> Avec le PNUD, Conservation International et d'autres partenaires | Session 2 : Connaissances traditionnelles en matière de conservation de la diversité biologique et de carbone |
| <i>Jeudi 21 octobre</i> | <i>Diversité biologique des forêts : atténuation et adaptation – les avantages connexes fournis par les forêts</i> Avec des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres partenaires | Session 3 : Protection de l'environnement et REDD |
| <i>Vendredi 22 octobre</i> | <i>L'eau, les écosystèmes et les changements climatiques</i> Avec le Secrétariat de la CDB et autres partenaires | Session 4 : Mesure et surveillance de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes dans le cadre du programme REDD |
| <i>Samedi 23 octobre</i> | <i>Land Day 3 de la CNULD : Le lien entre la diversité biologique et la désertification</i> | Session 5 (11h -13h30) : Habilitation des parties prenantes de la biodiversité dans les processus du programme REDD |
| | | <i>Engagements et coopération internationale pour les synergies de financement en partenariat avec l'initiative LifeWeb de la CDB</i> |

| | | |
|-------------------------------|---|---|
| <i>Lundi</i> 25 octobre | <i>Economie de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, changements climatiques et gestion des terres</i> Avec TEEB et d'autres partenaires | Session 1 : Synergies de financement mésoaméricaines au moyen d'aires protégées, présentant Costa Rica Forever et d'autres initiatives nationales |
| <i>Mardi</i> 26 octobre | <i>Approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes</i> Avec l'UICN, le Conseil international pour les initiatives écologiques locales et autres partenaires | Session 2 : Synergies de financement des Caraïbes et de Micronésie au moyen d'aires protégées |
| <i>Mercredi</i> 27 octobre | <i>Promouvoir les synergies pour le développement durable et la réduction de la pauvreté</i> Avec le PNUD et d'autres partenaires | Session 3 : Synergies de financement sud-américaines au moyen d'aires protégées, présentant la Vision pan-amazonienne |
| <i>Jeudi</i> 28 octobre | <i>Sommet du Pavillon des Ecosystèmes et des Changements climatiques : vers Rio+20</i> | Session 4 : Synergies de financement des zones marines et côtières d'Afrique de l'Ouest au moyen d'aires protégées |

MESSAGES CLÉS : Liens entre la diversité biologique, les changements climatiques et la gestion durable des terres

- Les changements climatiques ont déjà une incidence sur la diversité biologique. Ils agissent sur les autres menaces qui pèsent sur la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, tels que la surexploitation, le changement des habitats, les espèces envahissantes et la pollution, et, souvent, les aggravent. On prévoit que ces effets nuisibles augmenteront au cours des prochaines décennies. La capacité naturelle d'adaptation de nombreuses espèces pourrait être anéantie (augmentation de la moyenne des températures mondiales de 2.0 à 7.5 °C d'ici à 2100) si des mesures d'atténuation agressives ne sont pas prises.
- Nous ne pouvons pas diminuer le rythme d'appauvrissement de la diversité biologique sans aborder la question des changements climatiques, mais il est tout aussi impossible d'aborder les changements climatiques sans conserver, restaurer et utiliser de manière durable les services fournis par les écosystèmes.
- La protection et la restauration des écosystèmes résilients figurent parmi les moyens les plus efficaces par rapport aux coûts de limiter l'envergure et les conséquences nuisibles des changements climatiques en faveur de la diversité biologique, des populations ou de leurs moyens de subsistance. L'abord des nombreux facteurs d'appauvrissement de la diversité biologique et de la dégradation des terres contribue à l'atténuation des changements climatiques de même qu'à l'adaptation à ceux-ci, en augmentant la résilience et en réduisant la vulnérabilité.
- Des mesures décisives et appropriées de protection de la diversité biologique peuvent contribuer à atténuer les changements climatiques en maintenant et en restaurant la capacité des écosystèmes de stocker et de séquestrer le carbone.
- La préservation des écosystèmes sains et leur restauration sont une police d'assurance à une époque de changement mondial et jouent un rôle essentiel dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci par la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et la gestion durable des terres, et produisent de nombreux avantages environnementaux, économiques et sociaux, notamment en ce qui concerne le rôle de la diversité biologique des sols dans la lutte contre la désertification.
- Les approches de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques fondées sur les écosystèmes sont prêtes à utiliser et produisent de nombreux avantages à un coût relativement bas. Sur le plan économique, l'investissement dans l'infrastructure verte a du sens, crée des emplois et des opportunités commerciales et est essentiel au contrôle du changement climatique.
- L'application d'approches fondées sur les écosystèmes en vue de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci, et l'intégration des considérations relatives à la diversité biologique dans les plans et les stratégies pertinents d'adaptation et d'atténuation nécessitera une coopération et des synergies accrues entre les différents acteurs de la diversité biologique, des changements climatiques et de la gestion durable des terres, y compris les principales parties prenantes des conventions de Rio, tout en respectant leurs différents mandats et priorités.
- Il est nécessaire d'augmenter et d'étendre les meilleures pratiques locales en matière de conservation de la diversité biologique, de changements climatiques et de gestion durable des terres, afin de combiner l'expérience et les connaissances locales avec la prise de décision au niveau national et international, contribuant ainsi au développement durable. C'est le moyen le plus efficace de localiser tous les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et d'avancer sur le plan de la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et la durabilité des moyens de subsistance locaux. Les politiques relatives à l'évolution du climat, à la diversité biologique et au développement gagnent à être concertées.
- La gestion efficace des écosystèmes les plus vulnérables, en particulier ceux des océans et des îles, peut aider l'adaptation aux changements climatiques et le soutien d'économies et de moyens de subsistance. Elle est particulièrement importante pour l'économie des petits Etats insulaires en développement et les pays des terres

arides qui dépendent grandement de la diversité biologique pour leurs moyens de subsistance. Cette gestion comprend les éléments suivants :

- Accroître l'utilisation durable des biens et des services fournis par les écosystèmes des terres arides afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et de rendre ainsi les populations rurales pauvres moins vulnérables aux effets de la dégradation des terres et des changements climatiques tout en assurant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, en particulier pour ceux qui vivent dans les zones arides vulnérables.
- Développer et mettre en œuvre des actions prioritaires qui augmentent la contribution des écosystèmes marins et côtiers à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, notamment en préservant la capacité des océans de stocker le carbone et en renforçant la résistance des écosystèmes marins et côtiers aux impacts des changements climatiques et de l'acidification de l'océan.
- Reconnaître l'importance spéciale de la diversité biologique marine des petits Etats insulaires en développement et autres nations en développement, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la diversité biologique dans ces régions.

MESSAGES CLÉS : le rôle central des aires protégées dans l'évolution du climat

Les aires protégées peuvent fournir une solution aux principaux défis auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté – appauvrissement de la diversité biologique, pénurie d'eau, insécurité alimentaire et rapidité des changements climatiques. Bien qu'elles ne couvrent que 12,9% des terres et 6,3% des eaux territoriales, les aires protégées sont les pierres angulaires de la conservation de la diversité biologique, protégeant 80% des espèces menacées d'extinction. Un grand nombre d'aires protégées produisent en outre des avantages économiques et sociaux, soutenant les moyens de subsistance et les économies, et sauvegardant des services essentiels tels que l'eau douce, les vivres et le stockage du carbone.

Aires protégées et atténuation des changements climatiques : A l'échelle mondiale, les aires protégées stockent plus de 312 gigatonnes de carbone, soit 15% du stock de carbone terrestre. Les forêts tropicales, tempérées et boréales, les prairies et les zones humides, en particulier les tourbières, sont des stocks et des puits de carbone essentiels, spécialement dans les régions tropicales.

Aires protégées et adaptation aux changements climatiques : Le stress hydrique, les carences alimentaires et les catastrophes naturelles, accompagnés de perte de vie et de biens, deviendront de plus en plus fréquents, aggravés par les changements climatiques. Les aires protégées peuvent fournir :

- 1. Eau salubre :** 33 des 105 (environ un tiers) plus grandes villes du monde sont alimentées en eau potable provenant d'aires forestières protégées. Dix pour cent d'entre elles obtiennent leur eau de sources originaires de bassins versants « protégés ». Certaines forêts naturelles (en particulier les forêts nébuleuses montagnardes tropicales) augmentent le flux d'eau total;
- 2. Sécurité alimentaire :** Les aires protégées préservent les populations d'espèces sauvages, les pollinisateurs et les parents sauvages de plantes cultivées, sauvegardant les espèces et les populations qui sont essentielles à la sécurité alimentaire et à l'agriculture;
- 3. Sécurité sanitaire :** Il est prévu que les changements climatiques et le manque d'eau salubre conduiront à une augmentation des risques pour la santé et des épidémies. Les aires protégées contribuent à la santé en protégeant les écosystèmes intacts et l'approvisionnement en plantes médicinales. De nombreuses populations (80% en Afrique) dépendent de médicaments traditionnels ; environ 28% des plantes sont utilisées à des fins médicales et 60% des plantes médicinales sont récoltées dans la nature, notamment dans les aires protégées; et
- 4. Des zones tampon contre les catastrophes naturelles :** Les pertes économiques causées par les catastrophes naturelles se sont multipliées par dix au cours des dernières 50 années. Les aires protégées peuvent contribuer à réduire leur incidence ainsi que l'échelle de leurs conséquences, telles que les inondations, les glissements de terrain, les tsunamis, les typhons et les tempêtes, les feux, la sécheresse et la désertification. En Argentine, par exemple, les programmes de protection contre l'inondation ont intégré la conservation des habitats naturels afin de réduire la vulnérabilité et les risques de catastrophe, et compléter ainsi les investissements dans l'infrastructure et les mécanismes d'alerte rapide.

Financement des aires protégées : L'assurance de la gestion efficace de réseaux d'aires protégées nécessitera des ressources financières additionnelles, y compris un appui par le biais de l'initiative LifeWeb et du Fonds pour l'environnement mondial pour la diversité biologique, la gestion durable des forêts, ainsi que de nouveaux fonds pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a décidé de soutenir et de financer la conservation et la gestion d'écosystèmes qui fonctionnent naturellement, en particulier les systèmes d'aires protégées qui contribuent à la séquestration du carbone et à la

préservation des stocks de carbone, ainsi qu'aux approches d'adaptation aux changements climatiques fondées sur les écosystèmes, tout en reconnaissant que la conservation de la diversité biologique demeure le premier objectif.

- **Aires marines protégées** : Les systèmes côtiers tels que les marais salants, les mangroves et les prairies marines sont d'importants puits de carbone, séquestrant celui-ci dans le sédiment à un taux 50 fois plus élevé que les systèmes terrestres. En outre, les habitats côtiers et marins contribuent à réduire l'impact des phénomènes climatiques extrêmes et les aires marines protégées soutiennent la pêche durable. Les récifs coralliens protégés contribuent l'équivalent de 9 milliards de dollars EU par an à la protection des littoraux dans le monde.

Une meilleure gestion et l'expansion des réseaux d'aires protégées sont des stratégies rentables pour aider les communautés nationales et locales à faire face aux changements climatiques et à s'y adapter.

MESSAGES CLÉS : Peuples autochtones et communautés – avantages et moyens de subsistance

Les peuples autochtones et les communautés locales du monde entier font preuve d'une capacité unique de relever ensemble les défis imbriqués que constituent l'appauvrissement de la diversité biologique, les changements climatiques, la dégradation des terres et l'amélioration des moyens de subsistance, de manière socialement équitable.

Les approches sont diverses et englobent toute un éventail d'activités, dont des zones conservées par les communautés autochtones et locales, l'agriculture, l'agroforesterie, l'apiculture, la pêche, l'élevage, les plantes médicinales, les produits forestiers non ligneux, la gestion de la faune et de la flore sauvages, l'écotourisme, le développement d'entreprises et les innovations commerciales, la sécurisation foncière, l'éco-agriculture, la gestion durable de l'utilisation des terres, les banques de gènes et plus encore.

Il est de plus en plus nécessaire d'augmenter et d'étendre les meilleures pratiques locales en matière de conservation de la diversité biologique, de changements climatiques et de gestion durable des terres, afin de combiner l'expérience et les connaissances locales avec la prise de décisions au niveau national et international, contribuant ainsi au développement durable. C'est le moyen le plus efficace de localiser tous les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et d'avancer sur le plan de la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et la durabilité des moyens de subsistance locaux. Les politiques relatives à l'évolution du climat, à la diversité biologique et au développement gagnent à être concertées.

Les principaux aspects à prendre en considération en faisant le lien entre l'expérience et les connaissances locales et la prise de décision aux niveaux national et international sont les suivants :

1. Les peuples autochtones et les communautés locales doivent être impliqués dans toutes les actions liées à la conservation et au climat à tous les niveaux en assurant leur participation pleine et active.
2. S'agissant des savoirs traditionnels,
 - les aires protégées sont plus efficaces lorsqu'elles incorporent les connaissances traditionnelles, y compris les pratiques de gestion traditionnelles
 - les connaissances traditionnelles sont un complément valable de la science moderne ; les deux approches peuvent fonctionner ensemble, quoique les savoirs traditionnels ne doivent pas être validés par la science moderne
 - il est nécessaire d'entreprendre des travaux plus poussés sur la manière dont les connaissances traditionnelles peuvent être intégrées dans les plans nationaux relatifs à la diversité biologique et aux changements climatiques.
3. Les éléments clés de la mise en œuvre d'une politique d'aires protégées comprennent notamment le renforcement des capacités et la coopération des gouvernements avec les peuples autochtones et les communautés locales.
4. Les communautés autochtones et locales doivent être incluses dans la conception et la formulation de la politique relative à la diversité biologique et au climat car celle-ci a des conséquences sur les terres, les droits et les moyens de subsistance de ces communautés.
5. Les activités de développement doivent atteindre les communautés les plus vulnérables, notamment les communautés isolées et celles qui sont situées dans des zones à risque sécuritaire.

6. Les gouvernements doivent reconnaître et inclure les peuples autochtones et les communautés locales dans leurs processus nationaux.
7. Les femmes doivent être incluses et soutenues dans les processus de conservation, de gestion du climat et de développement et non pas tenues à l'écart.
8. Les garanties doivent être reconnues avant de débiter des projets REDD-plus.
9. Les peuples autochtones ont différentes manières d'appliquer le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause et, dans l'absence d'un modèle unique, les procédés communautaires doivent être respectés et assurés.

MESSAGES CLÉS : Diversité biologique des forêts : atténuation et adaptation – les avantages connexes fournis par les forêts

Rapprochement des programmes : Vers Rio +20

Dans la perspective de Rio+20, les secrétariats des conventions de Rio et leurs partenaires au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts sont voués à une approche intégrée de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci fondées sur la forêt.

Modalités d'adaptation fondées sur les écosystèmes

Les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques fondées sur les écosystèmes devraient être appliquées simultanément. Les conséquences des changements climatiques sont susceptibles de toucher les communautés pauvres dépendantes de la forêt de manière disproportionnée et les politiques d'adaptation devraient par conséquent aborder leurs besoins. Les mesures d'atténuation et d'adaptation devraient aussi viser à assurer la fourniture continue (ou accrue) d'avantages liés aux forêts ou « coavantages ».

Financement de la diversité biologique des forêts

Il est clair qu'un financement à grande échelle de la diversité biologique des forêts est nécessaire, car l'échelle du financement actuel est insuffisante. Etant donné que le financement inadéquat de la diversité biologique des forêts est souvent dû à des facteurs situés en dehors du secteur forestier, des approches intersectorielles et interinstitutionnelles au-delà du secteur forestier sont nécessaires pour mettre en œuvre la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts.

Restauration du paysage forestier

Plus d'un milliard d'hectares de forêt perdue et dégradée pourraient être restaurés à l'échelle mondiale. La restauration d'une superficie aussi vaste pourrait par exemple enrichir les communautés, leur environnement et les petites et grandes entreprises. La restauration du paysage forestier peut faciliter l'obtention de gains précieux en couvert forestier et compléter ainsi les mesures de réduction de la perte et de la dégradation des forêts.

Amélioration de la surveillance et de la communication d'informations sur la dégradation des forêts

Une surveillance et une communication d'information exactes aide la prise de décision informée. Quoique le suivi de la dégradation des forêts se soit avéré difficile, une initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur les forêts sous la direction de la FAO a fait des progrès encourageants en élaborant un ensemble de critères et d'indicateurs solides de la dégradation des forêts, y compris de leur diversité biologique. Une surveillance bien conçue de l'état des forêts et des changements de superficie est nécessaire à la conception, mise en œuvre et vérification des engagements concernant les changements climatiques et la diversité biologique.

Garanties environnementales et REDD-plus

Tout mécanisme bien conçu dans le cadre de REDD-plus produira des avantages appréciables et sans précédent pour la diversité biologique et pourrait aussi en produire pour les peuples autochtones et les communautés locales. La diversité biologique et la participation pleine et active des peuples autochtones et des communautés locales sont toutes deux nécessaires au succès de REDD-plus. Le stockage permanent du carbone dépend du bon fonctionnement et de la résilience des écosystèmes forestiers, de même que sur la participation et la propriété des communautés autochtones et locales. Si les garanties sont conçues et mises en œuvre de manière appropriée, elles réduiront les risques et augmenteront les avantages potentiels de REDD-plus.

MESSAGES CLÉS : REDD et la diversité biologique¹

Liens réciproques entre la diversité biologique, le carbone et l'économie : Le premier de cinq ateliers ou « Heures REDD+ » a traité des liens réciproques entre la diversité biologique, le carbone et l'économie, dans le cadre d'une initiative qui cherchait à rapprocher le milieu de la diversité biologique et celui des changements climatiques. La session a conclu que les forêts produisent beaucoup plus de bénéfices économiques que le stockage du carbone et que ceux-ci peuvent même éclipser ce dernier. Elle a démontré comment la diversité biologique étaye la résilience écologique et la permanence des stocks de carbone forestiers. La session a également conclu que le renversement des facteurs de déboisement et de dégradation forestière s'est avéré bénéfique pour le développement économique et que REDD+ serait un catalyseur de la réalisation de ces bénéfices, et a reconnu l'importance du renforcement des capacités à cet égard, notamment une démarche coordonnée des initiatives multilatérales.

Le rôle des connaissances traditionnelles et REDD+ : La deuxième Heure REDD+ a traité du rôle des connaissances traditionnelles et du programme REDD+. La session a clairement constaté l'importance du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause dans la garantie des droits, des intérêts et des savoirs des communautés autochtones et locales et leur incorporation dans les stratégies REDD nationales. Elle a souligné que les incitations en espèces pour des avantages en carbone pourraient diviser les communautés l'une contre l'autre et avoir des effets indésirables sur les moyens de subsistance et les cultures, à moins que les communautés n'aient suffisamment de temps pour s'informer et se consulter. Il a été souligné que de tels processus doivent disposer de suffisamment de temps et de ressources.

Garanties environnementales et REDD+ : Bien que la nécessité de garanties ait été universellement admise, tous les participants se sont accordés à penser que les garanties ne doivent ni contraindre, ni surcharger un accord sur REDD+, car le programme REDD+ est lui-même potentiellement l'une des plus importantes garanties relatives aux forêts et aux services connexes fournis par les écosystèmes. On a fait observer cependant que, quoique la conservation de la diversité biologique soit une garantie pour les forêts et, par conséquent, pour le carbone forestier, l'inverse n'est pas nécessairement vrai. S'agissant des normes volontaires existantes, aucune d'entre elles n'a été considérée adéquate à l'heure actuelle pour servir à elles seules de garanties environnementales exhaustives pour REDD+. La session a aussi souligné le rôle important que jouent les populations locales et le secteur privé dans la production de garanties, soit en changeant de comportement, soit grâce à la nature des investissements.

Mesure et suivi de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes dans le cadre de REDD+ : Cette session a établi une corrélation claire et positive entre la diversité biologique et le carbone forestier, et qu'il existe des méthodes pour surveiller la diversité biologique et les effets connexes des décisions de gestion forestière. La session a aussi noté que le but de la surveillance détermine la méthode et le coût associé du suivi de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes.

Habilitation des parties prenantes de la biodiversité dans les processus REDD+ : La cinquième Heure REDD+ a souligné l'importance de relier les correspondants nationaux clefs, par exemple ceux de REDD+ et de la diversité biologique, entre eux afin qu'ils échangent des informations et des outils. Il a été noté que les correspondants nationaux de la CDB possèdent des informations qui pourraient être utiles aux processus REDD+, tels que les résultats d'analyses des lacunes et de surveillance, et qu'il est essentiel d'impliquer les parties prenantes de la CDB dans la planification et la mise en œuvre des activités REDD+. Il a été conclu qu'il importe de préciser dès que

¹ Tiré de REDD+ Hour

possible les rôles et les responsabilités, que de nombreuses consultations sur l'intendance des forêts sont en cours et que les discussions dans le cadre de REDD+ peuvent en tirer profit. La disponibilité d'outils de planification spatiale pour l'aménagement du territoire et les processus REDD+ a été notée.

MESSAGES CLÉS : Eau, écosystèmes et changements climatiques

Tant sur le plan de sa disponibilité que de sa qualité, l'eau est de plus en plus reconnue comme étant l'une des questions liées aux ressources naturelles les plus importantes et difficiles à laquelle est confronté le monde actuel.

- La dégradation des écosystèmes et le déclin des services qu'ils fournissent ont déjà réduit la disponibilité de l'eau et augmenté les risques liés à l'eau dans de nombreuses régions. Un tiers de la population mondiale vit déjà dans des zones de stress hydrique élevé, et ce pourcentage augmentera à la moitié de la population mondiale d'ici à 2030.

La pénurie d'eau crée des conflits et devient de plus en plus une question de sécurité dans certaines parties du monde.

- L'importance et la pénurie des ressources en eau douce ne peuvent être surestimées. Les prévisions indiquent que d'ici à 2025, 1,8 milliards de personnes vivront dans des régions de pénurie absolue d'eau et que deux tiers de la population mondiale pourraient être victimes de stress hydrique. Il faut aussi tenir compte de facteurs économiques critiques, tels que la fonction de stockage de l'eau des forêts, qui a souvent bien plus de valeur que le potentiel de bois d'œuvre de ces forêts.

L'eau est essentielle à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en particulier pour la production alimentaire, l'eau potable et l'assainissement, la réduction de la pauvreté et la durabilité de l'environnement. Une meilleure gestion de l'eau est essentielle à la réalisation du développement durable – dans tous les pays.

Les écosystèmes sont un facteur déterminant du moment, de la durée et de l'emplacement de la disponibilité de l'eau aux échelles locale et régionale.

- La disponibilité et la qualité de l'eau sont des services fournis par les écosystèmes, soutenus par la diversité biologique – ces deux éléments, l'un terrestre, l'autre aquatique (zones humides), jouent un rôle critique dans l'alimentation du cycle de l'eau de la nature.
- La désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ont des conséquences néfastes sur la disponibilité, la quantité et la qualité des ressources en eau, et mènent à la pénurie de l'eau. La majorité des effets négatifs des changements climatiques sur les écosystèmes et les populations se manifestent par des changements dans les ressources en eau. Par conséquent, la question de l'eau forge des liens solides entre les trois conventions de Rio.

Il importe au plus haut point que les liens entre l'eau, les zones humides et les forêts soient pris en considération afin de protéger adéquatement nos ressources en eau et les écosystèmes associés. L'eau doit être gérée en tant que partie d'un écosystème avec des éléments et des processus reliés entre eux. Les liens écologiques entre l'eau, les zones humides et les forêts exemplifient l'interdépendance complexe de nos écosystèmes et de nos ressources.

- La forêt joue un rôle crucial dans le cycle hydrologique en influençant les taux de transpiration et d'évaporation, et comment l'eau est acheminée et stockée dans un bassin versant, ce qui joue à son tour un rôle vital dans la préservation de nos zones humides, qui sont des réservoirs naturels et sont extrêmement riches en diversité biologique aussi bien qu'en services écologiques, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'assainissement et de l'énergie.

La réduction des risques en augmentant le stockage de l'eau constituera une importante mesure en réponse à l'augmentation de la fréquence et de la sévérité des sécheresses et des inondations associées aux changements climatiques. Il existe des possibilités non négligeables d'utiliser plus judicieusement l'infrastructure naturelle des écosystèmes à cette fin, notamment en augmentant leur résilience face aux phénomènes environnementaux extrêmes et en assurant ainsi une meilleure sécurité hydrique.

- Cette précieuse infrastructure naturelle comprend non seulement les zones humides, mais aussi la végétation terrestre (en particulier les forêts), les sols sains (y compris la capacité d'absorber et de retenir l'eau) et l'eau

souterraine renouvelable, qui est en partie alimentée par des processus écologiques, notamment ceux qui sont fournis par les zones humides et les sols. Il convient de noter que ces approches offrent non seulement des solutions plus durables et d'autres avantages pour la diversité biologique, mais qu'elles peuvent aussi être considérablement plus économiques.

MESSAGES CLÉS : 'Land Day 3' - Le lien entre la diversité biologique et la désertification

L'appauvrissement de la diversité biologique, la désertification et la dégradation des terres vont de pair. Toute solution à l'un de ces problèmes remédie automatiquement à l'autre. La synergie dans la conservation peut augmenter les gains.

La gestion durable des terres et la restauration des terres dégradées contribuent à réduire la dégradation des terres et la désertification en stabilisant les sols, en réduisant l'érosion par l'eau et le vent et en préservant le renouvellement des nutriments dans les sols. L'utilisation durable des biens et des services fournis par les écosystèmes des terres arides et le développement de systèmes agroforestiers peuvent donc contribuer à la réduction de la pauvreté, en rendant les pauvres en milieu rural moins vulnérables aux conséquences de la dégradation des terres et des changements climatiques tout en assurant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

La désertification et la perte de végétation associée causent l'appauvrissement de la diversité biologique en fragmentant, dégradant et détruisant les habitats et contribue aux changements climatiques en réduisant la séquestration du carbone. Les efforts déployés pour lutter contre la désertification en encourageant les pratiques durables de gestion des terres offrent des avantages connexes pour l'adaptation aux changements climatiques, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique en protégeant et en restaurant le potentiel de production des terres arides. Cela est d'autant plus important que les plus vulnérables aux changements climatiques sont les populations pauvres qui vivent dans des zones arides vulnérables et dépendent grandement de la diversité biologique pour leurs moyens de subsistance.

- L'appauvrissement de la diversité biologique et la dégradation des terres en zone aride sont des phénomènes qui se renforcent mutuellement.
 - La dégradation des terres en zone aride conduit à l'appauvrissement de la diversité biologique et vice versa.
 - Les mesures qui visent à sauvegarder la biodiversité améliorent les terres. Les mesures qui visent à améliorer les terres sauvegardent la biodiversité.
 - Une politique trop spécifique d'application de la CDB ou de la CNULD limite les avantages de conservation potentiellement réalisables.
- La conservation de la diversité biologique est importante pour la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté et l'adaptation aux changements climatiques tant à l'échelon local que mondial. Pour les populations des terres arides, elle est une nécessité pour toutes ces raisons et les suivantes :
 - Un tiers des cultures dans le monde proviennent de terres arides
 - La moitié de l'élevage du monde est soutenu par des terres arides
 - Le pastoralisme représente jusqu'à 80% du PIB de pays comme le Niger, le Sénégal et le Soudan
 - Les variétés de plantes traditionnelles constituent le principal approvisionnement alimentaire pendant les périodes de sécheresse.
- Les principales méthodes de conservation de ces conventions bénéficient aux :
 - Pratiques de gestion durable des terres, qui augmentent la conservation de la biodiversité (CNULD)
 - Culture sans travail du sol (augmente la diversité biologique du sol)
 - Gestion intensive du bétail

- Partage juste et équitable des avantages (CDB)
 - L'indemnisation des petits exploitants agricoles peut être une puissante incitation à la conservation
 - Un système de partage juste et équitable des avantages soutiendra les utilisateurs de ressources dans leurs efforts pour conserver la diversité biologique agricole et contribuer ainsi à la conservation à long terme de la diversité biologique des terres arides.

MESSAGES CLÉS : Economie de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, changements climatiques et gestion durable des terres

Le capital naturel — nos écosystèmes, notre biodiversité et nos ressources naturelles — est à la base des économies, des sociétés et du bien-être individuel. Cependant, la valeur des services fournis par les écosystèmes et la diversité biologique est souvent ignorée ou mal comprise.

L'étude sur l'Economie des écosystèmes et de la diversité biologique (TEEB) appelle une plus ample reconnaissance par les décideurs de la contribution de la nature aux moyens de subsistance, à la santé, à la sécurité et à la culture des êtres humains à tous les niveaux (du niveau local au niveau national et des entreprises aux citoyens). Elle encourage la démonstration et, le cas échéant, la saisie de la valeur économique des services fournis par la nature par le biais d'une panoplie d'instruments et de mécanismes de politique :

1. La divulgation publique des incidences sur la nature et la responsabilité pour celles-ci devraient être les résultats essentiels de l'évaluation de la diversité biologique.
2. Le système actuel de comptabilité nationale devrait être rapidement amélioré pour inclure la valeur des changements dans les stocks de capital naturel et les flux de services fournis par les écosystèmes.
3. L'objectif premier est de comptabiliser de manière concrète et cohérente les stocks forestiers et les services fournis par les écosystèmes, ce qui est nécessaire, par exemple, pour le développement de nouveaux mécanismes et d'incitations relatifs au carbone forestier.
4. Les rapports et les comptes annuels des entreprises et des autres organisations devraient divulguer toutes les principales externalités, y compris le dommage environnemental touchant la société et les changements dans le capital naturel qui ne sont pas divulgués dans les comptes réglementaires.
5. Les principes d'aucune perte nette ou de l'impact positif net devraient être considérés comme faisant partie de la pratique commerciale habituelle, en utilisant des points de référence robustes d'efficacité en matière de diversité biologique et des procédures d'assurance afin d'éviter et de réduire le dommage, accompagnés d'investissements en faveur de la diversité biologique pour compenser les effets nuisibles inévitables.
6. Les principes du pollueur payeur et du recouvrement complet des coûts sont des lignes directrices puissantes pour le réaligement des structures d'incitation et la réforme fiscale. Dans certains contextes, le principe du bénéficiaire payeur peut être invoqué pour soutenir de nouvelles incitations positives telles que le paiement des services fournis par les écosystèmes, les réductions d'impôt et autres transferts fiscaux qui visent à encourager les acteurs des secteurs public et privé à fournir des services écologiques.
7. Les gouvernements devraient exiger la divulgation complète des subventions, les mesurer et en communiquer les résultats chaque année afin que leurs éléments pervers soient reconnus, contrôlés et finalement éliminés.
8. Des systèmes d'aires protégées nationaux et régionaux complets, représentatifs et gérés de manière efficace et équitable devraient être créés (en particulier en haute mer) afin de conserver la diversité biologique et de préserver une grande gamme de services fournis par les écosystèmes. L'évaluation des écosystèmes peut aider à justifier la politique relative aux aires protégées, identifier les possibilités de financement et d'investissement et éclairer l'établissement de priorités en matière de conservation.
9. La conservation et restauration des écosystèmes devrait être considérée comme une option d'investissement viable à l'appui de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci. Il faudrait accorder la priorité au programme REDD-plus dans les processus de la CCNUCC en vue d'accélérer sa mise en œuvre, en commençant par des projets pilotes et des travaux de renforcement des capacités dans les pays en développement afin de les aider à mettre en place des systèmes fiables de surveillance et de vérification qui permettront le plein déploiement de l'instrument.

10. La dépendance humaine des services fournis par les écosystèmes, notamment leur rôle de bouée de sauvetage pour de nombreux foyers pauvres, doit être plus pleinement intégrée dans la politique. Cela s'applique d'une part à l'orientation des interventions de développement et d'autre part aux conséquences sociales des politiques qui ont une incidence sur l'environnement.

MESSAGES CLÉS : Approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes

- Les modalités d'adaptation fondées sur les écosystèmes qui intègrent l'utilisation de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes dans une stratégie globale d'adaptation peuvent être efficaces par rapport aux coûts et produire des coavantages environnementaux, sociaux, économiques et culturels contribuant au développement durable et aux objectifs des trois conventions de Rio.
- Les approches d'adaptation aux changements climatiques fondées sur les écosystèmes sont renforcées par l'application des principes de l'approche par écosystème. Elles sont largement applicables car elles :
 - peuvent être appliquées aux échelons régional, national et locale, au niveau des projets et des programmes, et les avantages peuvent être réalisés à court ou à long terme.
 - peuvent être plus efficaces par rapport aux coûts et plus accessibles aux communautés rurales ou pauvres que des mesures basées sur l'infrastructure et l'ingénierie.
 - peuvent faciliter l'intégration et la préservation des connaissances traditionnelles et locales et des valeurs culturelles.
- Les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes reconnaissent que l'appauvrissement de la diversité biologique influence directement les fonctions écologiques qui soutiennent la vie humaine. Ces approches devront nécessairement aborder les effets nuisibles cumulatifs des interventions antérieures sur les écosystèmes naturels.
- Les évaluations de la vulnérabilité des services fournis par les écosystèmes sont un élément important de la compréhension exhaustive des conséquences des changements climatiques et des options de mesures d'adaptation fondées sur les écosystèmes proposées.
- Les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes devraient être intégrées dans les stratégies d'adaptation plus globales ainsi que dans les stratégies de conservation.
- Comme dans le cas de toutes les interventions, une stratégie de suivi est essentielle aux approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes.
- Les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes peuvent aisément être associées à la réduction des risques de catastrophe.
- La participation sociale est le fondement essentiel des approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes, et permet la prise en compte des aspects culturels pertinents de l'adaptation.
 - La restauration écologique avec la participation des communautés locales est une mesure d'adaptation pertinente qui entre dans le champ des approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes.
- Les réseaux communautaires font partie intégrante des approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes, de même que les arrangements institutionnels et de gouvernance appropriés.
- Les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes ont des limites qui doivent être reconnues. L'incertitude est l'une des principales contraintes de l'adaptation en général, quoique les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes aient le potentiel de produire des avantages sociaux, économiques et environnementaux additionnels, y compris l'atténuation, ce qui en fait clairement des mesures sans regrets.
- Les besoins de renforcement des capacités de mettre en œuvre les approches d'adaptation fondées sur les écosystèmes doivent être recensés et financés afin d'assurer la mise en œuvre effective et durable de ces activités.

- Parmi les enseignements dégagés figure la reconnaissance de la nécessité de tenir compte des facteurs non climatiques de l'appauvrissement de la diversité biologique, d'assurer la participation des parties prenantes, d'adopter des démarches multipartenaires pour la formulation de stratégies d'adaptation, de mettre à profit les bonnes pratiques existantes dans la gestion des ressources naturelles et d'adopter des méthodes de gestion adaptative.

MESSAGES CLÉS : Promouvoir les synergies pour le développement durable et la réduction de la pauvreté

L'appauvrissement de la diversité biologique a de sérieuses répercussions sur notre lutte contre la pauvreté, notamment l'accélération et le maintien des progrès réalisés dans la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement et au-delà. La diversité biologique est la variété de toute la vie sur Terre sous toutes ses formes. Protéger cette vie signifie gérer notre propre comportement. Nous n'aurons aucune deuxième chance de réussir – l'extinction est irréversible.

Les pauvres dépendent de la diversité biologique pour leurs moyens de subsistance. Lorsque les arbres sont abattus, les femmes et les filles des communautés voisines doivent marcher des kilomètres pour récolter du bois de feu, des aliments et de l'eau, ce qui veut dire qu'elles ne peuvent pas employer ce temps pour aller à l'école ou produire un revenu.

Répondre aux besoins de financement de la diversité biologique

Compte tenu de ces énormes défis, des fonds supplémentaires venant s'ajouter à l'aide publique au développement (APD) et aux budgets gouvernementaux sont nécessaires pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour renverser l'appauvrissement de la diversité biologique. On estime que plus de 50 milliards \$US par an seront nécessaires pour faire des progrès importants. Par comparaison, les allocations de l'APD à la gestion de la diversité biologique ne s'élèvent qu'à 2 milliards \$US. Cet écart de financement doit être réduit si le monde entend lutter avec succès contre la perte de diversité biologique.

Trois approches pourraient aider les pays en développement à réduire cet écart. Premièrement, il faut rendre l'invisible visible – c'est-à-dire qu'il nous faut reconnaître la pleine valeur économique de notre diversité biologique en baisse. Deuxièmement, nous devons intégrer la diversité biologique dans toute la politique de développement. Troisièmement, les pays doivent avoir la capacité d'exploiter des solutions de financement innovantes pour réduire l'écart de financement.

Rendre l'invisible visible. Cela signifie que tous les pays doivent reconnaître la pleine valeur économique de la diversité biologique. Sinon, elle continuera à être perdante dans l'allocation des budgets nationaux et des fonds de coopération pour le développement.

Intégrer la diversité biologique dans la politique des secteurs clés. Des décennies d'expérience du développement nous ont appris qu'il est important d'intégrer la diversité biologique dans les cadres de politique, de planification et de financement des secteurs clés, par exemple l'eau, la santé et l'agriculture. Un aperçu des plans de développement de six pays africains montre que les secteurs de l'eau et de la santé reçoivent des allocations budgétaires importantes. Cependant, les planificateurs de ces secteurs ne font pas nécessairement le lien entre le bon fonctionnement des écosystèmes, l'amélioration de la santé et l'eau salubre. En conséquence, les investissements ne visent pas la sauvegarde des services fournis par les écosystèmes qui procurent la santé et l'eau salubre. Un tel développement n'est pas durable, et s'il n'est pas durable, ce n'est pas un développement. La nouvelle génération de stratégies et de plans d'action pour la diversité biologique aidera les pays à réconcilier la diversité biologique et le développement, comme le feront les plans d'action nationaux et les plans d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

Exploiter des solutions de financement innovantes. Les pays doivent identifier, combiner et enchaîner différentes sources de fonds pour répondre à leurs besoins de financement de la biodiversité. L'aide publique au développement devrait être augmentée pour réduire l'écart du financement. Les mécanismes novateurs de financement et de marché,

tels que les marchés de carbone, les compensations de la diversité biologique et le paiement des services fournis par les écosystèmes offrent des possibilités prometteuses de compléter les budgets nationaux et l'APD.

De nouvelles politiques et des capacités additionnelles sont nécessaires pour réaliser le potentiel de ces mécanismes de financement, en particulier dans les pays en développement. Bien que leur mise en place exige du temps et des ressources financières, il importe au plus haut point de le faire si nous voulons obtenir des fonds à l'échelle nécessaire pour remédier à l'appauvrissement de la diversité biologique et progresser vers un modèle de développement durable.

MESSAGES CLÉS : Lier la biodiversité, les changements climatiques et la gestion durable des terres — vers Rio+20

En avançant, nous devons transformer les obstacles en opportunités et trouver des moyens d'augmenter l'investissement dans les approches du changement climatique fondées sur les écosystèmes qui tiennent compte également de l'appauvrissement de la diversité biologique et de la dégradation des terres et désertification. Nous devons améliorer la manière dont nous communiquons ces opportunités aux autres secteurs. Nous devons aussi forger des partenariats afin d'impliquer la population à tous les niveaux et dans de nombreux secteurs.

Une coopération accrue à l'échelon national contribuera à promouvoir les mesures nécessaires à notre progression vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, ainsi que des objectifs complémentaires et synergiques des conventions de Rio de manière coordonnée, rentable et efficace.

L'application des approches d'adaptation et d'atténuation fondées sur les écosystèmes et l'intégration de la diversité biologique et de la gestion durable des terres dans les plans et stratégies pertinents d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques nécessitera une coopération accrue et un renforcement des liens, au niveau national, entre les différents acteurs de la diversité biologique, de la gestion des terres et des changements climatiques, y compris les principales parties prenantes des conventions de Rio, toute en gardant à l'esprit leurs différents mandats et priorités.

Il existe de nombreux exemples disponibles de meilleures pratiques de promotion des liens aux niveaux national et local, dont la création de comités nationaux composés de coordonnateurs des trois conventions de Rio, le développement de réserves communes d'experts et de réseaux de praticiens, la gestion intégrée du financement pour l'abord de la diversité biologique et des changements climatiques, et l'intégration des éléments relatifs aux changements climatiques et à la diversité biologique dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et les plans et programmes nationaux d'adaptation.

A l'échelle internationale, un programme conjoint de la CNULD et de la CDB est déjà sur pied et les travaux en cours d'harmonisation des rapports et de la planification, y compris l'équipe spéciale interorganisations sur l'harmonisation des rapports de la CNULD, améliorent la gestion de l'information et identifient des possibilités de réalisation de nombreux avantages. Les connaissances et l'information sur les effets des changements climatiques et des mesures d'intervention en réponse aux changements climatiques sur la diversité biologique et la gestion des terres s'améliorent également, quoique des lacunes demeurent, notamment dans les pays en développement.

Des problèmes aussi complexes et reliés entre eux que l'appauvrissement de la diversité biologique, les changements climatiques, la désertification et la pauvreté ne peuvent pas être traités individuellement. Le fait de reporter les mesures nécessaires pour inverser les tendances qui mettent en péril le fondement même de la civilisation et des économies conduira nous mènera inévitablement à une impasse. Des approches rapides, intégrées et globales sont essentielles, ce qui implique la solidarité entre les nations ainsi que la ferme volonté politique d'effectuer les changements nécessaires dans les délais disponibles. Les évaluations des politiques en cours et futures et l'élaboration de politiques, y compris l'harmonisation et l'intégration de mécanismes de planification nationale dans le cadre des conventions de Rio devraient être saisies comme des occasions de progresser vers une meilleure intégration et la mobilisation nécessaire de ressources financières.

Pavillon des Ecosystèmes et des Changements climatiques des conventions de Rio

Le Pavillon des écosystèmes et des changements climatiques est une activité de collaboration en matière de communication impliquant les secrétariats des conventions de Rio, le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres partenaires importants. L'Initiative LifeWeb de la CDB joue également un rôle clef.

Lancé pendant l'Année internationale de la diversité biologique, le Pavillon des Ecosystèmes est une plateforme destinée à la sensibilisation et à l'échange d'information concernant les dernières pratiques et conclusions scientifiques sur les avantages qui peuvent être réalisés grâce à l'application des trois conventions de Rio. Il est un exemple de la collaboration accrue demandée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 64/203 du 14 décembre 2009.

En mettant en exergue des thèmes et des questions intersectorielles précis se rattachant aux trois conventions de Rio et à leur objectif commun de soutenir le développement durable et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Pavillon explique les obstacles et les opportunités qui se présentent pour la diversité biologique et les gestionnaires des terres en raison des effets nuisibles prévus et inévitables des changements climatiques.

Reflétant l'importance accordée par les secrétariats des conventions de Rio et de nombreuses organisations internationales à la promotion des liens en vue d'optimiser les coavantages et réduire au minimum les interactions négatives entre ces trois questions environnementale, sociale et économique cruciales, le Pavillon a été organisé en 2010 à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (18-29 octobre 2010) à Nagoya au Japon, et aura lieu en format 'virtuel' à la seizième réunion de la Conférence des Parties à la CCNUCC et sixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto (29 novembre – 10 décembre 2010).

En 2011, le Pavillon sera convoqué à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification à Changwon, en République de Corée (10-21 octobre 2011) and et à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CCNUCC en Afrique du Sud (décembre 2011). Les partenaires du Pavillon espèrent aussi maintenir l'élan de ces initiatives de collaboration à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en mai 2012 au Brésil.